
Mot du maire

Tout comme l'année 2019, l'année 2020 sera une année riche en projets. La mise à niveau de nos infrastructures accaparera la plus large part des investissements. Nous procéderons aussi au remplacement de certains de nos véhicules et équipements.

Améliorer les actifs de notre Ville est important pour votre conseil, mais le contrôle de la variation du niveau de taxation l'est tout autant. Il faut alors faire des choix qui, quelquefois, se révèlent très difficiles. La recherche de l'équilibre entre la satisfaction des besoins et la recherche de sources de financement est un travail de tout instant... L'objectif étant l'amélioration de notre milieu de vie et la pérennité de notre communauté.

Pierre Gilbert, maire

Faits saillants du budget 2020

Réfection de rues

La priorité du conseil concernant les investissements en immobilisations est la réfection de rues dans le secteur de la rue Lambert, ce projet est évalué à 5 000 000 \$, mais il est conditionnel à l'obtention d'une importante subvention de près de 3 200 000 \$.

Pavage

La Ville prévoit investir un montant de 1 108 000 \$ pour des travaux de pavage, principalement dans les rangs L'Assomption Nord et de la Grande-Montagne, et ce, conditionnellement à une aide financière de 50 % du coût des travaux.

Piste cyclable

La construction de la piste cyclable du secteur nord de la Ville vers Vallée-Jonction sera finalisée. La construction de la piste cyclable du secteur sud de la Ville vers Beauceville pourra être amorcée si le gouvernement accepte de subventionner cette partie du projet.

Centre sportif

Les documents de soumission du Centre sportif avancent bien. La construction de ce nouveau bâtiment devrait être réalisée en 2021 et 2022. Une rencontre d'information à la population aura lieu au début de l'année 2020.

Démolitions suite aux inondations

Présentement, 15 permis de démolition ont été émis par le Service de l'urbanisme et de l'environnement et nous prévoyons que ce nombre pourrait atteindre le nombre approximatif de 20 permis. Ces pertes immobilières représenteront un manque à gagner de 40 000 \$ en revenus de taxes pour l'année 2020.

Développement du secteur du Vallon

Les nouvelles constructions dans le secteur du Vallon, soit sur la rue du Versant et l'avenue du Ramier nous permettront d'avoir de nouveaux revenus de taxes estimés à environ 36 000 \$ pour 2020.

Hausse moyenne du compte de taxes de 89 \$

Le compte de taxes des propriétaires résidentiels augmentera en moyenne **de 89,09 \$, soit 3,64 %** pour les propriétaires du **secteur desservi** et en moyenne **de 88,75 \$, soit 4,69 %** pour les propriétaires du **secteur non desservi**. Ces montants sont basés sur l'évaluation moyenne d'une résidence qui s'élève à 154 400 \$.

Les principales raisons de cette hausse de taxes sont les investissements importants réalisés pour améliorer l'état de nos infrastructures de voirie, d'aqueduc et d'égouts. Ces travaux sont en partie subventionnés, mais nous devons également payer une partie de ces travaux indispensables à notre Ville.

Investissements

L'ensemble des investissements en immobilisations que nous prévoyons réaliser en 2020 est détaillé au tableau B et représente un montant de 10 055 000 \$ et nous espérons être en mesure d'obtenir des subventions de 5 666 000 \$.

Budget

Vous remarquerez que les dépenses de fonctionnement augmentent de 409 600 \$, soit 4,97 %. Cette hausse est due principalement à l'augmentation du coût de la vie qui inclut les salaires, l'électricité, le diesel, etc. ainsi qu'à l'augmentation des dépenses dans la fonction suivante :

- Les frais de financement et de remboursement en capital des emprunts à long terme augmentent considérablement les travaux réalisés en 2018 et 2019, notamment la réfection de la rue Fleury et de l'avenue du Ramier, le prolongement de l'avenue Guy-Poulin dans le Parc industriel, la construction de la caserne et le pavage de certaines rues et certains rangs. Toutefois, ces travaux sont subventionnés et souvent payés sur une période de 20 ans.

Voici un tableau qui résume les dépenses de fonctionnement et les autres activités financières du budget 2020 de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce :

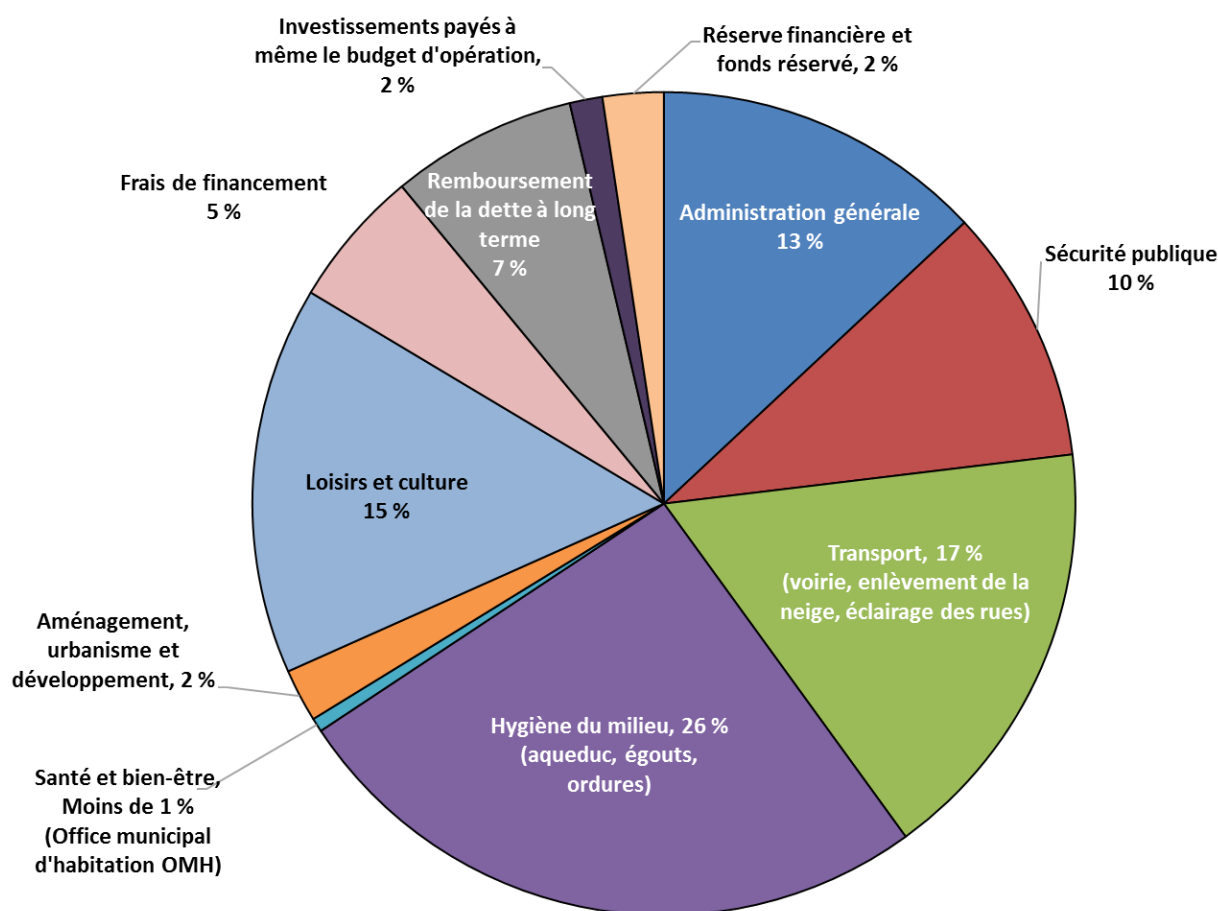


Tableau A – Budget 2020

	Budget 2020	Budget 2019	Augmentation \$	Augmentation %
Revenus				
Taxes	6 618 200	6 232 900	385 300	6,18%
Paiements tenant lieu de taxes	396 000	361 100	34 900	9,66%
Transferts	413 900	347 100	66 800	19,25%
Services rendus	2 168 600	2 014 500	154 100	7,65%
Impositions de droits	81 200	75 700	5 500	7,27%
Amendes et pénalités	22 300	22 300	-	0,00%
Intérêts	25 800	28 400	(2 600)	-9,15%
Autres revenus	-	-	-	
Total des revenus	9 726 000	9 082 000	644 000	7,09%
Dépenses de fonctionnement				
Administration générale	1 267 600	1 161 200	106 400	9,16%
Sécurité publique	978 100	934 300	43 800	4,69%
Transport	1 645 400	1 431 850	213 550	14,91%
Hygiène du milieu	2 498 000	2 540 000	(42 000)	-1,65%
Santé et bien-être	53 000	48 000	5 000	10,42%
Aménagement, urbanisme et développement	202 800	254 400	(51 600)	-20,28%
Loisirs et culture	1 483 700	1 437 350	46 350	3,22%
Frais de financement	528 600	440 500	88 100	20,00%
Total des dépenses de fonctionnement	8 657 200	8 247 600	409 600	4,97%
Autres activités financières				
Remboursement de la dette à long terme	711 100	584 500	126 600	21,66%
Investissements payés à même le budget d'opération	125 000	61 000	64 000	104,92%
Excédent de fonctionnement affecté pour les opérations de fonctionnement			-	
Excédent de fonctionnement non affecté			-	
Réserve financière et fonds réservé	232 700	188 900	43 800	23,19%
Total des autres activités financières	1 068 800	834 400	234 400	28,09%
Surplus (déficit)	0	0	0	